

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX JEUNES

SIMPLES ET DOUBLES

Dimanche 5 janvier 2020

Centre Sportif - TENNEVILLE

Rue St Quoilin, 17 - 6971 CHAMPLON



Inscriptions .

Organisation du club de **Tillet**

Afin d'être plus efficace, les inscriptions seront reçues en ligne sur le site <http://aftt.frenoy.net/tournois> jusqu'au **02 janvier 2020 à 20H** au plus tard.

Les tableaux seront tirés **le 03 janvier** et ne seront plus modifiés par après... Qu'on se le dise !

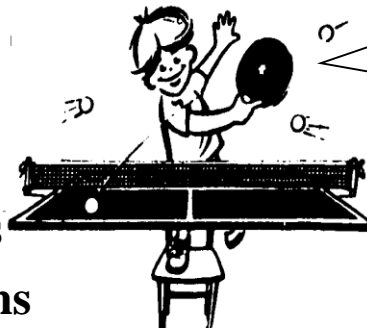
Horaire .

09 H 00 : Mixtes

11 H 00 : Doubles

14 H 30 : Simples jeunes

15 H 30 : Simples vétérans



Dans la mesure du possible, les prix seront remis dès que la série sera complètement terminée.

Catégories .

- Poussins (*), Préminimes, Minimes, Cadets, Juniors, 17-21 Dames & Messieurs.
- Vétérans 40, 50, 60 Dames et Messieurs

(*) Cette série n'est pas qualificative pour les championnats de Belgique, les joueurs estimant avoir une chance de qualification pour ces championnats doivent s'inscrire en pré-minimes.

Balles blanches
Short et polos
blancs interdits

Remarques .

est poussin le joueur né en 2011 ou plus jeune ;
est préminime le joueur né en 2009 ou 2010 ;
est minime le joueur né en 2007 ou 2008 ;
est cadet(te) le joueur né en 2005 ou 2006 ;
est junior(e) le joueur né en 2002, 2003 ou 2004 ;
est 17-21, le joueur né en 1998, 1999, 2000 ou 2001.

est vétéran 40, le joueur né entre le 01/01/1970 et le 31/12/1979
est vétéran 50, le joueur né entre le 01/01/1960 et le 31/12/1969
est vétéran 60, le joueur né entre le 01/01/1955 et le 31/12/1959
est vétéran 65, le joueur né entre le 01/01/1950 et le 31/12/1954
est vétéran 70, le joueur né entre le 01/01/1945 et le 31/12/1949
est vétéran 75, le joueur né entre le 01/01/1940 et le 31/12/1944
est vétéran 80, le joueur né entre le 01/01/1934 et le 31/12/1939
est vétéran 85, le joueur né avant 1935

- ✓
- ✓ Le droit d'inscription sera facturé au club d'appartenance des joueurs sur la note de frais récapitulative qui leur sera adressée en temps opportun.
- ✓ Droit d'inscription : 5 € pour les simples / 6 € par paire de double.
- ✓ Un relevé avec la liste des joueurs inscrits sera fourni à chaque club concerné.
- ✓ Le joueur régulièrement inscrit qui ne se présentera pas sans justification ou qui abandonnera en cours de compétition sans autorisation du juge-arbitre sera automatiquement pénalisé d'une amende de 25 €.
- ✓ Dans les doubles, la composition des paires est libre.
- ✓ La paire s'alignera toujours dans la série correspondant à l'âge du joueur le plus âgé.
- ✓ Un joueur(euse) ne peut s'inscrire que dans une série de simple, de double et une série de mixte.

Qualifications pour les Championnats de Belgique :

Dates :

Préminimes – Minimes : le 08/02/2020

Cadets – Juniors – 17-21 : le 09/02/2020

Vétérans et aînées : le 15/03/2020

Qualifiés :

Simple jeunes : Les quatre demi-finalistes plus le joueur le mieux classé du critérium provincial de la catégorie et qui ne figure pas parmi les quatre demi-finalistes du championnat provincial

Doubles et mixtes jeunes : Les quatre paires demi-finalistes des championnats provinciaux

Simple vétérans : Tous les joueurs qui ont effectivement participé aux championnats provinciaux ou au critérium provincial.

Doubles vétérans : Toutes les paires qui ont réellement participé aux championnats provinciaux.

En jeune ou en vétéran, aucune modification des paires n'est admise.